

Plan d'action d'Équiterre 2018

**(pour présentation au Conseil d'administration
le 6 décembre 2017)**

MISSION

L'énoncé de mission d'une organisation définit sa raison d'être fondamentale, c'est-à-dire ce qu'elle fait et pour qui. La mission guide les prises de décision et les directions de l'organisation.

La mission d'Équiterre est la suivante :

Équiterre propose des solutions concrètes pour accélérer la transition vers une société où les citoyens, les organisations et les gouvernements font des choix écologiques qui sont également sains et équitables.

VISION

L'énoncé de vision d'une organisation reflète ce qu'elle aspire à devenir, ce qu'elle souhaiterait accomplir à l'avenir, y compris les retombées de ses activités sur la collectivité.

La vision d'Équiterre est la suivante :

D'ici 2030, Équiterre aura contribué, en partenariat avec les communautés locales, à l'émergence de politiques publiques ainsi que de pratiques citoyennes et d'entreprises favorisant une économie sobre en carbone et un environnement sans produits toxiques.

Orientation 1 : Favoriser une transition juste vers une économie sobre en carbone

Objectifs du plan stratégique 2017-2020	Activités pour l'année 2018
<p>1.1 - Le gouvernement du Québec aura déclaré un moratoire sur de nouvelles infrastructures pour l'exploration, la production et le transport des énergies fossiles.</p>	<p>- Convaincre les partis politiques du Québec d'adopter cet engagement.</p>
<p>1.2 - Les gouvernements du Canada et du Québec auront éliminé les subventions à la production des énergies fossiles.</p>	<p>- Dans le cadre du budget 2018, convaincre le gouvernement du Québec de créer un comité qui analysera la compatibilité des subventions aux énergies fossiles du Québec avec ses objectifs de réduction des GES. - Déposer une pétition au gouvernement fédéral et publier avec l'IISD une nouvelle étude sur le sujet.</p>
<p>1.3 - Les gouvernements du Canada et du Québec auront adopté des plans d'action pour atteindre des cibles ambitieuses de réduction des GES à l'horizon 2030.</p>	<p>- Faire pression sur le gouvernement fédéral afin d'assurer la mise en oeuvre du Cadre canadien sur les changements climatiques et l'adoption d'une cible plus ambitieuse sur l'horizon 2030. - S'assurer que le gouvernement du Québec procède à une analyse du potentiel de réduction de GES dans différents secteurs de l'économie</p>
<p>1.4 - Équiterre aura renforcé la présence de l'éducation relative à l'environnement (ERE) dans les écoles du Québec.</p>	<p>- Réaliser des activités d'ERE sur les thématiques des transports et de l'alimentation dans 20 écoles primaires et secondaires au Québec.</p>
<p>1.5 - Le gouvernement du Québec aura adopté un règlement ou un code visant des bâtiments à consommation énergétique nette zéro* d'ici 2025.</p>	<p>- Convaincre les partis politiques du Québec d'adopter cet engagement. - Publier et diffuser trois études sur la performance</p>

<p>*Le but d'un bâtiment à consommation énergétique nette zéro consiste à produire au moins autant d'énergie qu'elle en consomme sur une période annuelle.</p>	<p>environnementale et sociale de la Maison du développement durable.</p>
<p>1.6 - Équiterre initiera un projet de bâtiment démonstratif à consommation énergétique nette zéro.</p>	<p><i>Aucune activité prévue</i></p>
<p>1.7 - Les gouvernements du Canada et du Québec se seront dotés de politiques de mobilité durable incluant la marche, le vélo, le transport collectif et les modes de transport émergents.</p>	<p>- Faire pression sur le gouvernement du Québec afin qu'il adopte une politique ambitieuse sur la mobilité durable, incluant un objectif chiffré de réduction des GES dans le domaine du transport.</p>
<p>1.8 - Les objectifs des gouvernements du Canada et du Québec à l'égard de l'électrification du transport seront d'atteindre au moins 50 % des ventes de véhicules neufs d'ici 2025.</p>	<p>- Convaincre les partis politiques du Québec d'adopter cet engagement. - Faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il adopte une stratégie ambitieuse sur l'électrification des transports, notamment avec les mesures suivantes : taxe sur les véhicules en fonction des émissions de CO2 et loi sur les véhicules zéro-émissions. - Poursuivre les campagnes de promotion et de sensibilisation sur les VÉ.</p>
<p>1.9 - Les gouvernements du Canada et du Québec se seront dotés d'objectifs ambitieux de réduction des émissions de GES du secteur du transport des marchandises.</p>	<p><i>Aucune activité prévue</i></p>
<p>1.10 - Équiterre sera reconnu comme un acteur important au Canada, à l'égard de la réduction des émissions de GES du secteur de l'élevage et de la consommation de protéines d'origine animale.</p>	<p><i>Aucune activité prévue</i></p>

<p>1.11 - Équiterre sera reconnu comme un acteur important au Canada, à l'égard de la lutte contre l'obsolescence des produits de consommation.</p>	<p>- Publier et diffuser les résultats d'une étude sur l'obsolescence des produits de consommation.</p>
<p>1.12 - Les gouvernements du Canada et du Québec auront mis en place des plans de transition vers une économie sobre en carbone qui cibleront notamment la formation et le placement de la main d'œuvre des secteurs en mutation.</p>	<p>- Publier, en partenariat avec d'autres groupes, une étude sur l'impact de la transition énergétique sur la main-d'oeuvre québécoise.</p>
<p>1.13 - Équiterre participera activement à influencer les politiques canadiennes de financement international pour l'adaptation et la mitigation des changements climatiques.</p>	<p><i>Aucune activité prévue</i></p>

Orientation 2 : Réduire l'utilisation des produits toxiques, dont les pesticides de synthèse

Objectifs du plan stratégique 2017-2020	Réflexion - activités pour l'année 2018
<p>2.1 - Le gouvernement du Québec et du Canada aura interdit tous les pesticides de synthèse utilisés à des fins esthétiques extérieures.</p>	<p>- Faire pression sur le gouvernement du Québec afin qu'il adopte un règlement visant l'interdiction des pesticides de synthèse à usage esthétique, tel que promis dans sa Stratégie de 2015.</p>
<p>2.2 - Au moins une grande organisation canadienne aura interdit les pesticides les plus dangereux à l'intérieur des bâtiments.</p>	<p>- Publier une étude sur les risques de l'utilisation des pesticides à l'intérieur des bâtiments et l'efficacité des méthodes de contrôle.</p>
<p>2.3 - Les gouvernements du Canada et du Québec auront réduit drastiquement ou éliminé les pesticides les plus dangereux pour l'environnement et la santé utilisés en agriculture conventionnelle.</p>	<p>- Faire pression sur le gouvernement du Québec afin qu'il adopte un règlement visant l'interdiction des pesticides de synthèse utilisés en agriculture les plus nuisibles pour l'environnement et la santé tel que promis dans sa Stratégie de 2015. - Poursuivre les campagnes publiques visant l'interdiction par Santé Canada des néonicotinoïdes et de l'atrazine.</p>
<p>2.4 - Les gouvernements du Québec et du Canada auront adopté des plans ambitieux de développement et de promotion pour augmenter la consommation et la production d'aliments biologiques.</p>	<p>- Convaincre les partis politiques du Québec d'adopter cet engagement. - Poursuivre le développement du réseau des fermiers de famille. - Réaliser des activités d'accompagnement et de promotion d'achats d'aliments biologiques dans les institutions (écoles, CPE, etc.).</p>
<p>2.5 - Le gouvernement fédéral aura réformé le cadre législatif fédéral pour réduire l'utilisation des produits toxiques et amorcera la réforme législative sur les pesticides.</p>	<p>- Amorcer une étude avec recommandations pour une réforme législative de la loi fédérale sur les pesticides.</p>

Orientation 3 : Poursuivre le développement organisationnel d'Équiterre

Objectifs du plan stratégique 2017-2020	Réflexion - activités pour l'année 2018
<p>3.1 - Le gouvernement fédéral aura adopté un nouveau cadre législatif qui permettra aux organismes de bienfaisance de s'exprimer librement sur les politiques publiques et de développer des approches innovantes du changement social et environnemental.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les représentations auprès des élus et du gouvernement fédéral afin qu'ils mettent en oeuvre les recommandations 1, 2 et 3 du rapport (mai 2017) du Panel sur les organismes de bienfaisance de Revenu Canada.
<p>3.2 - Augmenter de 20 000 à 33 0000 le nombre de membres d'Équiterre et augmenter de 60 % le revenu provenant des membres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter les efforts de recrutement via des équipes internes de face à face et télémarketing. - Organiser des courses à pieds à Montréal et Québec.
<p>3.3 - Augmenter de 60 % le nombre de sympathisants qu'Équiterre peut rejoindre directement par courriel ou autrement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lancer au moins une nouvelle pétition. - Lancer au moins un concours / jeu sur les médias sociaux. - Trouver de nouveaux porte-paroles pour promouvoir l'organisme.
<p>3.4 - Augmenter à 8 % le pourcentage de nos membres et sympathisants anglophones.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer un partenariat de diffusion avec un groupe ou un média anglophone de Montréal. - Lancer une action de mobilisation spécifique à la population anglophone au Québec.

<p>3.5 - Convaincre 40 nouvelles grandes entreprises à poser un geste qui permet l'avancement des objectifs d'Équiterre.</p>	<p>- Recruter 10 nouvelles entreprises comme commanditaires de l'un de nos événements ou projets.</p>
<p>3.6 - Être reconnu comme l'un des meilleurs employeurs du secteur des grands organismes à but non lucratif au Canada.</p>	<p>- Améliorer nos stratégies de reconnaissance pour les bénévoles et stagiaires. - Adopter une politique à l'égard des communautés culturelles.</p>